

Dossier de Presse

ATLAS du Grand Paris 2013

Paris Projet N°43, Novembre 2013



INFOS PRATIQUES

ATLAS du Grand Paris
Collection Paris Projet, n°43, 2013
Publié par l'Atelier parisien d'urbanisme
Co-édité par l'Apur et Éditions WILDPROJECT

225 Pages
Prix : 23 €
Format : 28x21, dos carré avec mors
ISBN : 978-2-918-490-296 / ISSN : 1773-7974

VENTE-DIFFUSION

- Sur www.apur.org
- Atelier parisien d'urbanisme
- En librairie et au Pavillon de l'Arsenal.
- Contact: communication@apur.org
- Contact diffusion : diffusion@apur.org

L'Atelier parisien d'urbanisme publie le nouveau numéro de sa collection Paris Projet.

L'Atlas Grand Paris 2013, Paris Projet n°43 est édité à l'occasion de la tenue des 3^e rencontres scientifiques sur les métropoles organisées par la Ville de Paris dont le thème est l'innovation et la fabrique de l'identité métropolitaine. Il a reçu le soutien de la Délégation auprès de Paris Métropole et des collectivités territoriales, de la Société du Grand Paris et de Paris Métropole.

Pour mener cette réflexion, l'Atelier parisien d'urbanisme a été accompagné par Michel Lussault*, Alexandre Labasse*, Paola Viganò*. Ils nous ont proposé un point de vue. Nous avons ensemble choisi parmi les cartes, plans et documents de l'atelier qui sont réunis et commentés dans cet ouvrage. Un « portrait » de Frédéric Gilli* expose le point de vue des habitants exprimé lors des débats organisés par Paris Métropole tout au long de l'année 2012.

Patricia Pelloux*, Christiane Blancot* et Jean-Christophe Choblet* ont accompagné ces trois auteurs. Dominique Alba* a conçu et coordonné l'ouvrage.

* Michel Lussault, géographe, professeur des universités – Alexandre Labasse, architecte, directeur général du Pavillon de l'Arsenal – Paola Viganò, architecte, docteur en urbanisme – Frédéric Gilli, géographe et docteur en économie.

Et pour l'Apur : Dominique Alba, architecte, directrice générale – Christiane Blancot, directrice villes et formes urbaines – Jean-Christophe Choblet, scénographe urbain – Patricia Pelloux, directrice métropole et grands territoires.

Éditorial

Bertrand DELANOË,
Maire de Paris

La métropole parisienne se dessine avec toujours plus de clarté à l'horizon de notre avenir commun. Qu'il soit débattu par les responsables politiques, promu par les acteurs économiques ou simplement vécu par des millions de Franciliens, l'avènement d'un grand territoire dynamique et solidaire nous interpelle chaque jour en dévoilant les perspectives amples et généreuses d'un développement partagé.

Depuis sa création en 1967, l'Atelier parisien d'urbanisme observe et étudie les mutations de la métropole parisienne, dont les contours et les lignes sont en constante évolution. Grâce à des centaines de cartes, il a pu dresser une série de portraits multiples d'un espace changeant, mettant en lumière la diversité et la vitalité de la population qui y vit, mais également les difficultés persistantes auxquelles elle doit faire face.

Le fruit de ce travail est aujourd'hui présenté dans un atlas qui permet à chacun de mieux appréhender la réalité complexe de notre territoire-mosaïque. Loin d'être un handicap, la multiplicité de ses « cartes d'identités » est le gage d'une cohésion plus souple et plus large, capable de fédérer toutes les énergies. C'est en étant à la fois plus conscients de nos différences et plus confiants dans nos valeurs communes que nous pourrons continuer à bâtir ensemble une ville plus grande et plus durable.

Représenter la métropole, un choix politique

Pierre Mansat, adjoint au Maire de Paris, chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France, Vice-Président de l'Apur

Comment représenter la métropole ?

Prolonger le regard. Longtemps, les murs des bureaux de l'Hôtel de Ville ont été ornés de grands plans de Paris - au 1/10.000, représentés avec toute la rigueur requise : les monuments, les jardins et les rues, les deux excroissances à l'est et à l'ouest correspondant aux bois de Vincennes et de Boulogne. Seulement, sur ce plan, Paris était soigneusement détourné, autour ne s'apercevait qu'un aplat blanc, comme une île au milieu d'une mer inconnue.

Aujourd'hui encore, les promeneurs qui s'aventurent, sur les maréchaux, dans les quartiers parisiens les plus excentrés, ont parfois la surprise, en regardant les plans d'orientation de découvrir qu'ils ne sont pas au cœur de la métropole, mais dans un finistère. Au-delà du périphérique, nul dessin, nul nom de rue, comme si le monde urbanisé s'arrêtait brutalement et que commençait une *terra incognita*.

L'objet le plus difficile à voir, disait Martin Heidegger, c'est la paire de lunettes que l'on porte devant les yeux. Il a fallu du temps pour se débarrasser de ces lunettes qui occultaient nos horizons. Représenter Paris n'a jamais été anodin. Le dessin d'une ville, en renouvellement permanent, a toujours été porteur de sens, de valeurs ; il est l'expression d'une vision politique qu'il est d'autant plus difficile d'énoncer

qu'elle se réclame de l'évidence. La vision politique qui s'exprimait, à travers le refus de Paris de se donner à voir dans son contexte, était celle d'une ville qui cultivait son exceptionnalité, qui s'imaginait dans une relation binaire avec le reste de l'agglomération, d'une ville qui vivait sur le mythe d'une coupure originelle avec la banlieue. Cette vision politique, s'est sensiblement enrichie, depuis que Paris accepte de se lire comme une partie du Grand Paris. Depuis que le Grand Paris n'est plus seulement perçu comme un Paris en plus grand. Le premier mérite de *l'Atlas du Grand Paris 2013*, est d'abord de donner accès à cet autre regard, d'obliger à revisiter l'espace métropolitain et d'y inscrire Paris comme partie d'une nappe urbaine, prolongeant le regard au-delà des limites du périphérique. Ainsi cet atlas, avec ses drôles de promenades dans la métropole, ne fait que rattraper la réalité de nos pratiques quotidiennes qui ignorent allègrement les divisions administratives.

Un kaléidoscope métropolitain. Pour autant, l'atlas parvient-il à représenter la métropole ? Je ne le crois pas et c'est tant mieux. Parce que les métropoles constituent par nature un objet difficile à figer dans un dessin. Ce qui définit la métropole, c'est précisément son caractère mouvant, ses flux. Elle ne se conçoit, ne se lit qu'à travers la superposition de toutes les cartes. Elle ne se fixe pas et ce que l'atlas de l'Apur nous invite à faire, c'est à parcourir les cartes, les superposer, les faire jouer entre elles, pour

faire apparaître le kaléidoscope métropolitain. Montrer la métropole c'est, par nature, montrer un espace qui ne s'arrête jamais, qui n'a pas de limites claires.

Pourquoi représenter la métropole ?

Pour donner à voir les conditions métropolitaines avec la volonté de mettre des images sur une réalité vécue, dépassant les catégories obsolètes, centre et périphérie, thématiques majeures et mineures, objectivité et subjectivité. Parler de métropole, c'est parler de l'expérience quotidienne de notre condition urbaine, « Une ville, a dit un jour l'architecte Djamel Klouche pendant la consultation internationale sur le Grand Paris, est un territoire que l'on peut dessiner. Une métropole est une condition que l'on peut décrire ».

Pour agir. Hier, comprendre la région parisienne, c'était avoir une vision macro, une interprétation d'ensemble. Les atlas donnaient à lire l'urbanisation portée par les routes et les réseaux, et l'inscription dans le grand bassin parisien. Paris c'était d'abord la Seine, ses berges, ses îles, une ville inscrite dans une cuvette, dont elle débordait et une ville ouverte au monde. Cet atlas aujourd'hui propose des nouvelles portes entrées dans la compréhension du territoire. L'Apur met à notre disposition ici les ingrédients de base, les éléments constitutifs pour construire non pas LE projet de la Métropole du Grand Paris, mais les multiples projets qui feront demain la Métropole du Grand Paris. Nous sommes invités à zoomer sur un morceau de la carte, à nous intéresser aux centralités, à l'accessibilité en transport en commun, aux tissus urbains dans leur diversité ou encore aux promenades comme façon de passer au travers des limites. C'est un outil pour agir demain, une invitation à projeter la métropole en partant de la réalité des territoires.

L'échelle et le projet

Au moment où j'écris cette préface, le projet de loi qui doit faire naître la Métropole du Grand Paris est examiné en seconde lecture au Parlement. Par soucis de lisibilité et d'acceptabilité politique, c'est le territoire de Paris et des trois départements de petite couronne, qui a été retenu pour le périmètre.

Est-ce à dire que la question métropolitaine se concentre effectivement dans ce périmètre? Bien sûr que non. Délimiter, tout comme représenter, révèle une lecture politique de la métropole. Le périmètre est toujours mis au service d'une ambition, d'un projet métropolitain, mais il ne saurait perdre de vue les réalités fonctionnelles. Et celui qui sortira du projet de loi n'aura de sens, qu'à la condition de s'articuler avec les autres échelles fonctionnelles.

Car si la métropole géographique est par nature l'espace qui rassemble les fonctionnalités d'une ville, la métropole institutionnelle n'a de pertinence que si elle forme une scène politique capable de porter des projets d'intérêt métropolitain. En cela, son périmètre ne peut pas être figé, il est nécessairement à géométrie variable selon les ambitions portées. Chaque échelle, chaque périmètre est porteur de sens.

Le Grand Paris jusqu'à la mer. Autour de l'ambition de relier Paris à son débouché maritime, se lisait d'abord la préoccupation du rayonnement mondial de la Métropole.

Que la métropole intègre dans ses fonctionnalités son approvisionnement, qu'elle décide de soutenir l'activité portuaire et productive qui lui sont liées est du bon sens, à l'heure où la mondialisation maritime métamorphose la géographie urbaine. En cela, le projet de développement de la vallée de la Seine, territoire historique de l'industrie française, lien entre le bassin de consommation parisien et son ouverture maritime naturelle, est un bon exemple de projet d'intérêt métropolitain, dépassant le périmètre de l'agglomération parisienne et même de la région. La question de son pilotage est intéressante, et appelle, je crois, des solutions souples qu'offre une coopération interterritoriale adossée aux acteurs portuaires à laquelle nous travaillons.

La région Ile-de-France. Le territoire régional comprend l'agglomération, mais est occupé au trois-quart par des espaces ruraux, agricoles et boisés entourant la zone dense. Cette échelle fait particulièrement sens pour répondre à un certain nombre d'enjeux fondamentaux, comme la protection des ressources en eau, la valorisation des activités agricoles et forestières périurbaines et leur lien avec l'agglomération, l'organisation des activités logistiques, ou encore l'articulation entre l'agglomération centrale et la zone périurbaine et en particulier les autres polarités de la région comme Meaux, Rambouillet ou Provins.

L'agglomération ou l'unité urbaine. L'agglomération (que l'Insee confond désormais avec l'unité urbaine) est définie sur la base du critère morphologique de la continuité du bâti. L'unité urbaine de Paris représente 89 % des habitats de la région Ile-de-France et 93 % des emplois sur seulement 31 % du territoire. Après des années de forte expansion, son périmètre se stabilise depuis 10 ans, et les prescriptions du SDRIF visent à conforter cette tendance en limitant les possibilités d'étalement urbain dans le futur. Dans cette logique, l'agglomération apparaît comme le périmètre d'action cohérent pour organiser l'aménagement urbain, la construction de logement, le développement économique ou encore gérer les grands services urbains.

Cette agglomération (3700 km²) se caractérise d'abord par le faible poids de la ville-centre; la ville de Paris concentrant 21 % des habitants (2,2 M d'habitants pour un total de 10,4 M) sur 3.7 % du territoire. Elle s'organise autour de fortes centralités: Saclay, Cergy, Versailles-Saint-Quentin, La Défense ou la Plaine Saint-Denis qui commandent des bassins de vie limités (autour de 300 à 500 000 habitants). À cette échelle, l'organisation territoriale a longtemps plaidé pour la mise en place d'une structure de gouvernance particulière, à même de donner corps à ce polycentrisme; une gouvernance qui permettrait à ces pôles, à ces territoires de la métropole de trouver leur spécificité et leur place dans l'ensemble, et de porter leur propre projet en cohérence avec le projet

métropolitain. Les Contrats de Développement Territorial, récemment multipliés, relèvent d'ores et déjà de cette logique.

La zone centrale de l'agglomération a finalement été retenue par la loi d'affirmation des métropoles. Elle constitue également une superficie très limitée (762 km², soit à peine 7 % du territoire régional), si on la compare à la métropole londonienne (1 572 km²), mais elle couvre une population proche (un peu moins de 7 millions d'habitants) de celle du *Greater London*. Son critère de constitution est administratif, elle est délimitée par les limites des départements nés en 1968, à une époque où ce territoire coïncidait avec la zone continûment urbanisée. Cette géographie administrative n'est pas dénuée d'importance; les frontières les plus abstraites ne sont pas les moins appropriées et l'identification aux départements de petite couronne reste forte. Il coïncide ainsi fortement avec les territoires des bassins de vie très tournés vers Paris et fait également sens pour de nombreuses politiques, liées à l'énergie, au logement, aux politiques sociales, à l'aménagement... Les récentes études menées dans le cadre de ZAPA (Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air) ont montré, en particulier, que le périmètre optimal pour la mise en œuvre d'un plan de réduction de la pollution de l'air était la zone intérieure à l'A86, soit la zone la plus dense de l'agglomération parisienne. La Métropole du Grand Paris a ainsi retenu le périmètre où le développement est d'abord appuyé sur l'existant, où il faut « faire la ville sur la ville ». L'Atlas du Grand Paris 2013 de l'Apur n'invite pas à trancher le débat sur les limites institutionnelles de la métropole. Longtemps la représentation cartographique a d'abord servi la cause de ceux qui voulaient déterminer le dedans et le dehors de la métropole. La géographie était convoquée d'abord sinon pour faire la guerre, du moins pour trancher un conflit. Ici, il n'y a pas de réponse définitive, car il n'y en a pas en vérité. L'absence de limites a pourtant une conséquence: elle plaide pour que la métropole trouve une forme politique, et sans doute des limites claires, mais évolutives et souples, si on veut qu'elle agrège plus qu'elle ne divise.

Sommaire

- p. 3 **Éditorial**
Bertrand DELANOË, Maire de Paris
- p. 4 **Représenter la métropole, un choix politique**
*Pierre MANSAT, adjoint au Maire de Paris,
en charge de Paris Métropole et des collectivités territoriales*
- p. 8 **Introduction : cartes d'identités**
Dominique ALBA, architecte, directrice générale de l'Apur
- p. 10 **Cahier 1. Repères**
- p. 20 **Cahier 2. Une géographie paradoxale**
*Michel LUSSAULT, géographe, professeur des universités
et Patricia PELLOUX, directrice métropole et grands territoires à l'Apur*
- p. 62 **Cahier 3. La métropole habitée**
*Alexandre LABASSE, architecte, directeur général du Pavillon de l'Arsenal
et Christiane BLANCOT, directrice villes et formes urbaines à l'Apur*
- p. 142 **Cahier 4. Les promenades du Grand Paris**
*Paola VIGANÒ, architecte, docteur en urbanisme
et Jean-Christophe CHOBIET, scénographe urbain à l'Apur*
- p. 202 **Portrait : Représenter les « grands parisiens »**
Frédéric GILLI, géographe et docteur en économie
- p. 211 **Biographies et bibliographie, remerciements**

Introduction : cartes d'identités

Dominique Alba

« L'atlas a cette qualité, il révèle la forme des villes qui n'ont pas encore de forme ni de nom ».

Italo Calvino, *Les villes invisibles*,
édition française Gallimard

Chacun décrit son Grand Paris, qu'il habite Paris ou les coteaux de Montreuil, travaille à la Défense ou à Massy Palaiseau, aille au théâtre à Nanterre ou au cirque à la Villette. Et vous n'aurez jamais l'impression de traverser les mêmes lieux en voiture, en train, en bateau, en bus, à bicyclette ou à pied.

Le Grand Paris est le résultat d'une histoire et d'une géographie. Les tracés des voies royales du XVIII^e siècle, la ville du XIX^e siècle, et la banlieue XX^e y sont assemblés sans hiérarchie. Les places ordonnancées et les allées des centres commerciaux sont « également » des espaces publics, et les jardins y sont privés ou partagés. Les rythmes des habitants, dans les gares, les commerces, au marché, dans les festivals selon les heures et les jours, ont remplacé le rendez-vous rituel du centre bourg.

Chaque commune, chaque quartier affirme son identité. Pourtant le visiteur attentif sera surpris par la ressemblance des projets qui se réalisent et, parcourant les territoires de la grande ville, il sera rapidement perdu et ne comprendra plus à quel lieu particulier appartiennent les images stéréotypées qu'il voit.

Cette singularité des lieux, si précieuse, tant aimée, peinte, dessinée, photographiée, décrite, disparaît. Nous en réduisons les différences par les règles, les normes, la prise en compte des contraintes, et la conduite des projets. Il suffit de parcourir les revues professionnelles ou de lire les plaquettes publicitaires qui vantent les mérites des nouveaux quartiers. Chacun annonce une forme de différence mais les transformations urbaines conduisent insensiblement à une troublante uniformité.

L'Atlas du Grand Paris 2013 est une proposition pour l'acceptation et la culture de ces particularités, à l'image de l'énoncé d'un vœu pour le droit à la différence en ville. Deux jalons pour mener cet exercice : un choix simple accessible à tous, et une lecture partagée de nos cartes et documents.

Premier jalon : un choix simple et accessible à tous.
La carte, le carreau et la promenade.

En 1926, dans l'ouvrage « *Point, ligne et plan* »¹ qui a marqué l'histoire de la peinture, Vassili Kandinsky formule à l'intention de ses élèves un ensemble d'observations relatives à l'exercice de l'art de la peinture : « *le point, la ligne et le plan* », trois éléments de grammaire. Et, si le

¹ – *Point, ligne, plan, pour une grammaire des formes*, traduction française éditions Denoël et Gonthier, édition originale Albert Langen Munich 1926

dessin d'un territoire par les urbanistes que nous sommes n'a pas vocation à rivaliser avec l'art pictural, le Grand Paris de la diversité nous a semblé s'accommoder d'une description de plans/cartes, de points/carreaux et de lignes/promenades.

Les plans/cartes regroupent des cartes qui analysent la relation entre les territoires et le développement durable, cartes inédites, associant des données, statiques, dynamiques et une vision du territoire à plusieurs échelles.

Les points/carreaux croisent les photographies aériennes avec le carroyage de l'Institut National de la Statistique qui décrit très précisément les lieux à l'échelle de carreaux de 200 m x 200 m. Des centres villes de plusieurs époques, des quartiers d'habitation, des espaces de commerce, de travail et de production industrielle, sont autant de lieux singuliers qui sont comparés et commentés.

Les lignes/promenades sont des espaces de projets illustrés par une carte originale. Phénomène métropolitain, la promenade urbaine est l'occasion d'une première expérience de la lecture d'un territoire à partir du point de vue de ceux qui l'habitent. À ce titre, la comparaison de la carte des promenades et des patrimoines interpelle tant les thématiques choisies et les territoires parcourus sont différents.

Deuxième jalon : la lecture partagée de nos cartes et de nos documents.

Sous le règne de Louis XIV, la salle des cartes était un lieu tenu secret. Son accès était réservé au seul usage du pouvoir. Depuis, les cartes sont publiées, exposées mais la complexité de leur élaboration et de leur lecture en réserve l'usage aux seuls experts ; or la carte est encore aujourd'hui l'illustration des territoires et l'expression de leur identité. L'accès libre aux données et la place grandissante du citoyen dans la vie de la cité imposent qu'elles soient à l'avenir partagées, accessibles à tous mais également librement lues et commentées. L'Atlas du Grand Paris 2013 est l'occasion de la lecture partagée de nos cartes et données.

Michel Lussault a exploré les cartes de la géographie « durable ».

Il explore le Grand Paris au travers du jeu des échelles et fait découvrir une ville métropole dont la richesse s'inscrit dans sa complexité et dont l'hétéro polarité est la construction. Alexandre Labasse nous a guidé dans les tissus urbains et le choix des carreaux de 400 m x 400 m. Il est frappant de comparer la diversité des architectures et des formes urbaines et la similitude de ce qui s'y passe.

Paola Viganò, dans le cadre des travaux sur le « Grand Paris » menés avec Bernardo Secchi, a beaucoup arpenté les lieux métropolitains ; elle nous fait découvrir les frontières invisibles de la métropole et comment la

promenade prise comme espace de projet peut recréer des liens entre les lieux.

Frédéric Gilli s'est essayé à l'exercice du portrait des grands parisiens.

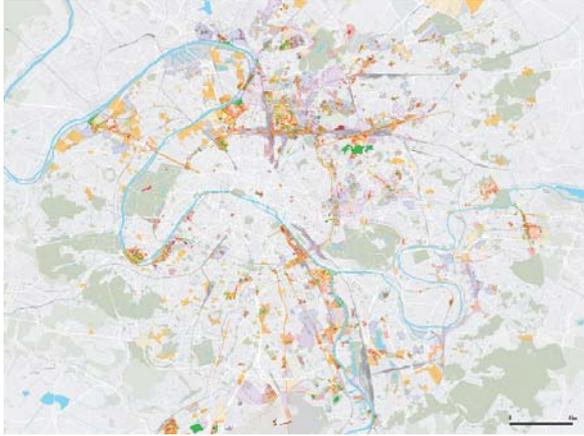
Deux jalons, un choix simple, une lecture partagée au service de l'infinie diversité du Grand Paris. Dans quelques mois, dans quelques années, le paysage politique et administratif de la métropole parisienne sera très différent. Des nouveaux périmètres seront choisis, des organisations territoriales repensées, un projet métropolitain engagé. Les écrits de François Maspéro, dans son ouvrage racontant ses vacances le long du RER B résonneront sans doute différemment.

« Qu'importe si aujourd'hui la majorité de la population française vit dans des banlieues et que le centre des villes n'est qu'une pâle survivance de temps quasi préhistoriques et une vitrine fragile des temps modernes. Nous avons plongé dans l'inconnu. L'inconnu où nous vivons tous. C'était simple. Il suffisait d'y penser [...] Chacun peut faire ça. Cela demande juste autant de peine que de composer un album de famille. Un peu de bonne volonté, un peu de disponibilité, un peu de temps surtout... Mais il faut croire que ces gens-là n'ont pas le temps. »²

2 – Extrait de l'ouvrage de François Maspéro p. 335/336, *Les passagers du Roissy-Express*, éditions du Seuil, septembre 1990

Le temps pour une diversité cultivée, l'Atlas du Grand Paris 2013 en forme le vœu. **Et, avec leurs plans/cartes, leurs points/carreaux et leurs lignes/promenades, si les cartes d'identités proposées ne sont pas uniques, elles sont notre contribution en 2013 pour le droit à la différence dans le Grand Paris en toutes circonstances.**

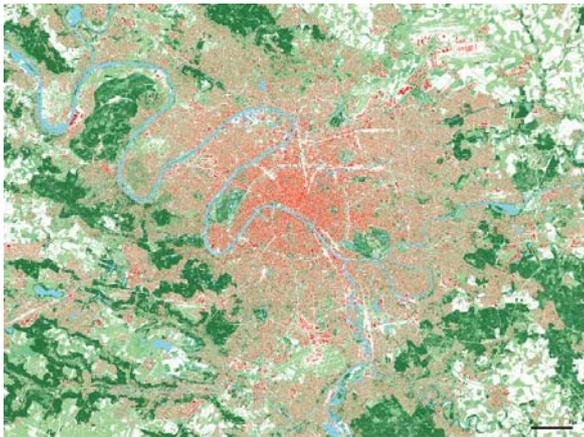
Cahier 1. Repères



L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a pour mission l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales participant à la définition des politiques publiques. Plus de 85 géomaticiens, cartographes, ingénieurs, sociologues, architectes, géographes, économistes, statisticiens y travaillent et contribuent à l'élaboration des projets pour Paris et la métropole parisienne. L'Atelier est aujourd'hui autant un lieu de fabrication de données et de cartes accessibles à tous qu'une plate-forme de conception et d'échange prospectif au service de l'ensemble des acteurs du cœur de l'agglomération.

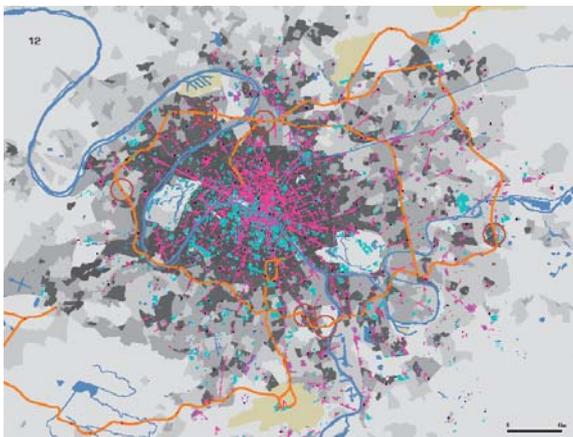
Nous dessinons des cartes de Paris, de la petite couronne, des territoires du Grand Paris, de la métropole selon les périmètres concernés.

Cahier 2. Une géographie paradoxale



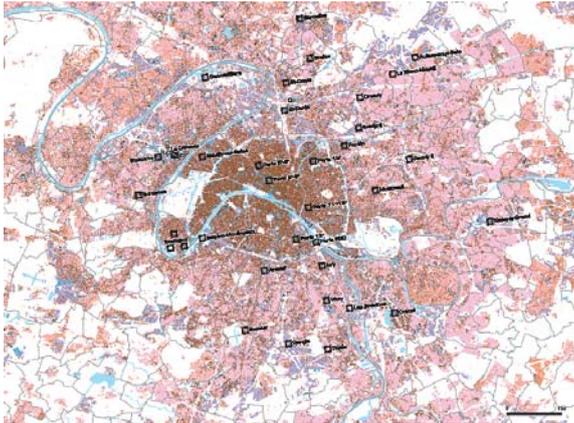
Michel Lussault et Patricia Pelloux ont choisi 16 cartes au sein de la cartothèque de l'Apur. Ces cartes sont présentées à plusieurs échelles et organisées autour de cinq grandes thématiques.

Le lecteur peut ainsi découvrir les caractéristiques de l'espace dans lequel il vit et se déplace et comprendre que les actions doivent intégrer à la fois ce jeu d'échelles et cette complexité de ville.



1. Viduités : Diffus, diffusé, diffuseur, les aires du vide, l'alter-espaces
Fig. 1 Occupation physique des sols
Fig. 2 Accessibilité en transport en commun actuelle et future
Fig. 3 Desserte des quartiers en bus
Fig. 4 Patrimoine végétal privé et public
Fig. 5 Part d'espace public
2. Des espaces bariolés : les stratifications, l'étrange écume urbaine
Fig. 6 Hauteurs de la végétation dans les voies
Fig. 7 Hauteurs de la végétation
Fig. 8 Zoom des hauteurs de végétation Sud-Est et Vitry-sur-Seine
3. Une sacrée nature urbaine ! Des écosystèmes complexes
Fig. 9 Thermographie d'été
Fig. 10 Thermographie d'hiver
Fig. 11 État des ressources en eau brute
4. On voit des centralités partout
Fig. 12 Centralités – représentation synthétique
Fig. 13 Centralités – présentation détaillée
Fig. 14 Zooms sur 6 quartiers de gare du réseau Grand Paris : les Halles-Paris, Noisy-Champs, Rueil Suresnes Mont-Valérien, Vitry-sur-Seine, Saint-Denis-Pleyel, les Agnettes
5. Les rythmes, le grand paysage de la métropole
Fig. 15 Le grand paysage de la métropole
Fig. 16 Hauteurs des bâtiments cumulées à celles du relief

Cahier 3. La métropole habitée



À la manière des carottages de sols qui nous permettent de comprendre, l'un avec l'autre, la composition géologique d'un sous-sol et son histoire, observer l'occupation du sol de la métropole parisienne par carottages, ou plutôt par carreau de 400 m par 400 m, nous donne à voir à la fois des familles de paysages et de tissus urbains.

Ces carreaux montrent la diversité des dispositifs urbains et font apparaître les grandes constantes comme les exceptions remarquables. Qu'y a-t-il dans un carreau ? Dans l'emprise d'une seule usine tiennent 400 pavillons, leurs rues et leurs jardins. Deux barres et trois tours de logements des années 1960 occupent le même espace que 200 immeubles d'un faubourg parisien...

Cet exercice de comparaison nous montre que des formes urbaines très diverses peuvent correspondre à des densités équivalentes et nous incite à évaluer les capacités de transformation de tel ou tel agencement en imaginant des évolutions d'un type de tissu urbain vers d'autres et des hybridations possibles.

76
Aur



Espace public: 28,3 % - Espace privé: 71,7 %

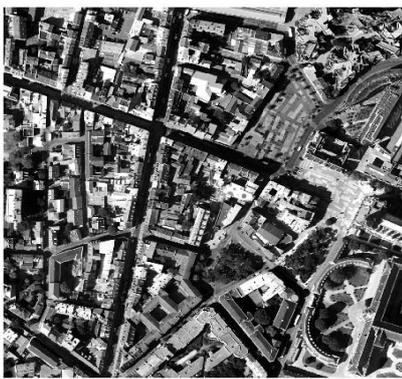
Une boutique, une maison, un marché, deux écoles

Espace bâti: 50,8 % - Espace non bâti: 49,2 %

Couverture végétale: 11,6 %

Alexandre Labasse et Christiane Blancot ont ainsi sélectionné des extraits des tissus urbains métropolitains et les ont comparés. L'échelle retenue est celle des « carreaux » de l'Insee pour pouvoir associer la forme de la ville à la population qui l'habite et y travaille, sa densité, sa façon d'y résider, sa composition, mais aussi quantifier la présence de la nature, la dimension des espaces publics, des emprises bâties...

Sandra Roger, statisticienne à l'Apur, a analysé les données de L'Insee à l'échelle de la métropole pour donner les éléments de comparaisons entre territoires.



Saint-Denis - 93

Carreau, autour de la place Victor Hugo

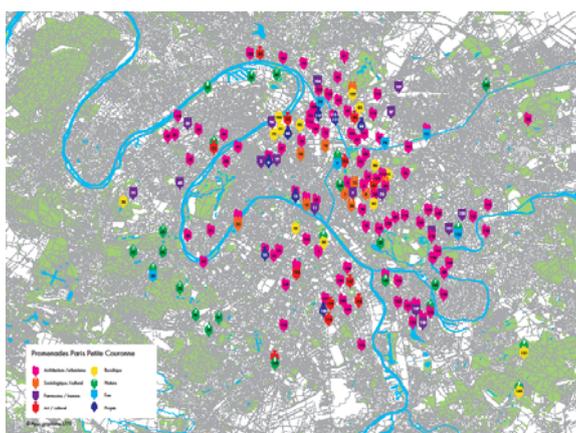
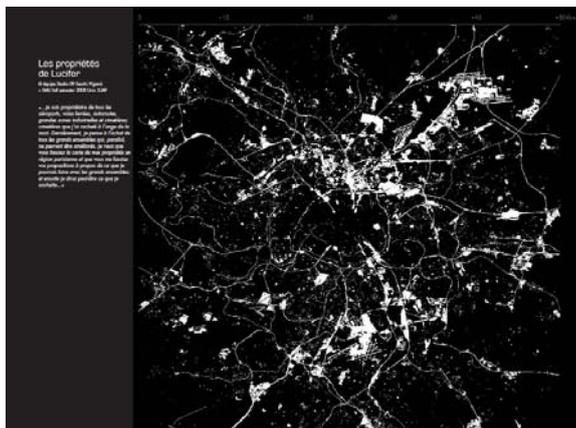
Une de pâtisserie à partir de l'XP siècle quand les maisons de Saint-Denis y sont transformées, ville moyenne, médiocratie régionale autour de la boutique et de l'école. Saint-Denis connaît son époque de l'XP siècle. Le centre est structuré à partir de deux axes. Un boulevard, l'autre axé sur d'un boulevard de voies médiocrement. Cette dernière forme urbaine va se transformer graduellement à partir de l'XP siècle.

Le l'XP siècle est l'agencement de la place. La construction de la mairie et l'ouverture de nouvelles voies. Après la seconde guerre mondiale, le centre est de nouveau réorganisé. Le recensement de l'INSEE indique par René Collocot, architecte, est axé sur l'1952.

Si les bâtiments de ce carreau ont été plusieurs fois reconstruits la plus grande partie des rues a été bâtie jusqu'à nos jours. Le boulevard et sa place dominent le lieu et le monument majeur de la ville.

Dans le carreau de 400 m par 400 m, il y a:

- 3 993 habitants
- 227,7 m² moins de 18 ans
- 7,0 % plus de 65 ans
- 23,6 % propriétaires
- 99,0 % logement collectif
- 1,0 % logement individuel
- 45 m² surface moyenne des logements
- 31,8 % mitages à bas revenus



Cahier 4. Les promenades du Grand Paris

Avec Sameh Sioud, urbaniste à l'Apur, nous avons documenté les promenades qui ont lieu dans le Grand Paris. Paola Viganò et Jean Christophe Choblet en ont détaillé plusieurs, représentatives de leur diversité ; au préalable, Paola Viganò présente les réflexions engagées depuis 2008, lors de la consultation pour le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne. Elle met en évidence les «murs», frontières, et limites présents partout dans la métropole. Elle a ainsi dressé la carte des territoires inaccessibles, intitulée « carte de Lucifer », illustrée par un extrait des travaux de thèse menés par Kaveh Rashidzadeh autour d'Aubervilliers qui montrent les limites créées par les infrastructures routières et ferroviaires.

Les promenades sont ici utilisées pour franchir ces limites, elles offrent la possibilité de nouveaux liens, d'une autre connaissance des territoires. Elles sont un élément à inviter à la table des projets tant dans l'analyse de ce qui est là que pour la fabrication de ce qui arrive.